

Avis voté en plénière du 25 juin 2019

Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale

Déclaration du groupe de la CGT

Cet avis sur les langues régionales dans les Outre-mer est issu d'un travail très approfondi et détaillé que nous tenons à saluer. En effet, tenir compte des particularités des territoires, de leurs diversités et de leurs histoires était un exercice complexe que vous avez relevé avec succès Madame la rapporteure.

La richesse des auditions et des débats ont permis d'appréhender la complexité du plurilinguisme et les singularités des pratiques individuelles et sociales. Ainsi, l'avis démontre avec justesse que les nombreuses langues parlées dans les territoires Outre-mer constituent un patrimoine et une richesse exceptionnelle qu'il est nécessaire de reconnaître mais aussi de mettre en valeur afin de les préserver.

Chaque langue régionale fait partie de l'histoire d'un territoire comme un héritage, qu'il convient de transmettre aux générations futures. En ce sens nous soutenons la préconisation qui appelle à la création d'une journée nationale des langues et cultures régionales dans les Outre-mer.

L'avis souligne le poids de l'histoire issue de la colonisation et les mesures coercitives pour l'utilisation du Français qui ont provoqué frustration et conflit de loyauté, alors que la reconnaissance des langues régionales sans remettre en cause la langue de la République le Français est un facteur d'inclusion et de cohésion sociale.

Nous soutenons la préconisation qui souligne l'importance que chaque enfant soit accueilli dans sa langue maternelle à l'école au même titre que le français et ceci pas seulement dans quelques établissements. Ce qui nécessite de renforcer le recours aux intervenants en langue maternelle dans chaque école de la république dans les territoires Outre-mer. Les scientifiques et les linguistes ont souligné depuis longtemps que le multilinguisme précoce était pour tout enfant un atout considérable pour la réussite scolaire, l'épanouissement émotionnel et intellectuel.

Les langues sont le marqueur identitaire des individus, cela doit être pris en compte dans tous les secteurs de la vie sociale, ce qui suppose que des moyens soient déployés pour permettre la traduction et l'interprétation dans l'ensemble des services publics. La proposition d'une formation d'accueil à destination des fonctionnaires et agents de la

fonction publique détachés dans les territoires ultramarins va dans le bon sens pour permettre une première approche dans la compréhension de la culture et des langues.

La valorisation des langues et des cultures passe aussi par les médias et le groupe France Télévision y a aussi son rôle à jouer, ainsi nous soutenons la proposition du maintien de France O.

Enfin, valoriser la culture et les langues nécessitent un engagement de tous les acteurs et en premier lieu des collectivités ultra marines elles-mêmes qui ont un rôle primordial pour soutenir les actions culturelles, associatives qui agissent pour préserver les langues et les cultures.

Vous l'avez compris, la CGT a voté l'avis.